

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **87 (1951)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *Election au C. C. — Cours de ski. — Association vaudoise des maîtres de gymnastique. — Nécrologie.* — Genève: *U. I. G. D.: La belle Escalade... de nos enfantines genevoises. — U. I. G. M.: Assemblée du 31 janvier. — Société genevoise de T. M. et R. S. — Neuchâtel: Liste des membres. — Extrait du rapport sur les écoles de la Chaux-de-Fonds. — Postes au concours. — Jura Bernois: Assemblée extraordinaire. — Un premier pas. — Se mettre au blanc.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: A. Chz.: *Quand nos lecteurs nous écrivent.* — J. D.: *La chasse.* — A. Marguerat: *Carrés des nombres de 1 à 9999.* — R. D.: *Un dictionnaire suisse de pédagogie. — Les médecins scolaires suisses nous disent...*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

ELECTION AU C.C.

C'est donc demain 28 janvier, à 14 h. 15, au Casino de Montbenon, que la S.P.V. se réunit en assemblée générale annuelle.

Les participants auront à élire deux membres au Comité central. Le scrutin sera ouvert de 13 h. 45 à 14 h. 15, et dès la fin de la séance. La carte de membre de 1950 tiendra lieu de pièce de contrôle pour la votation. Les collègues nouvellement admis dans l'association pourront participer à l'élection. Il leur suffira de demander au bureau une fiche portant leur nom et leur numéro.

O. R.

COURS DE SKI

La section d'Yverdon de la S.V.M.G. organise un cours de ski au Chasseron les 3 et 4 février, avec un instructeur de la S.V.M.G. Conditions favorables de logement au Chasseron. Départ d'Yverdon samedi 3 février à 13 h. 08.

Inscription pour cours et billet collectif jusqu'au 31 ct. auprès de Jaccard, Moulins 30, Yverdon (Tél. 2 38 38). Pour Ste-Croix, inscriptions par Mlle Stocker, rue du Jura. Temps douteux: tél. numéro ci-dessus.

Invitation cordiale à tous les collègues du Nord.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Cours et camp de ski 1951

Notre association organisera pour ses membres et le corps enseignant le cours et le camp suivants pendant les vacances de printemps:

1. Un cours de ski du lundi 2 avril au samedi 7 avril à Bretaye.
2. Un camp de ski du dimanche 8 avril au samedi 14 avril en haute montagne.

Le cours de ski de Bretaye comprendra une ou deux classes pour les débutants et les non-skieurs.

Un communiqué dans l'« Educateur » d'une des semaines de mars donnera tous les renseignements nécessaires concernant ces cours.

Pour le comité de l'A.V.M.G. : N. Yersin.

NECROLOGIE

Fritz Maillard. Le Temple de Corsier s'est rempli d'une foule imposante, samedi 30 décembre, à l'occasion des obsèques de notre collègue Fritz Maillard, enlevé à l'âge de 65 ans, après quelques jours de maladie. Si, conformément à la volonté du défunt, aucun discours ne fut prononcé, nul n'oubliera la place importante qu'occupa dans la communauté villageoise cet homme foncièrement droit, qui avait été appelé à la présidence des Caisses Raiffeisen vaudoises. Collègue affable, sachant entourer et encourager les jeunes, il avait enseigné 7 ans à Oulens et 29 ans à Corsier. Il fut pensons-nous l'un des premiers instituteurs appelés à faire partie de la Commission scolaire de son village, qu'il présida ensuite. Président de la Caisse de Crédit mutuel de Corsier, président du Conseil communal, municipal, puis syndic, président de l'Association vinicole de Corsier, Fritz Maillard avait un faible pour la terre et ses travaux, et s'était attaché à ses vignes, y trouvant plaisir et délassément. Il avait fait partie en outre du Conseil de paroisse et dirigé le Chœur paroissial.

Partout il a apporté son jugement sûr, son esprit équilibré et un grand bon sens.

Fritz Maillard a grandement honoré notre profession. Veuillez son épouse, son fils M. le pasteur J.P. Maillard à Aigle, et sa fille, Mme Gardiol, croire à nos sentiments respectueux.

A. P.

GENÈVE

U. I. G. - DAMES

LA BELLE ESCALADE... DE NOS ENFANTINES GENEVOISES !

Cette année, c'était leur tour d'évoquer l'Escalade pour leurs collègues et elles l'ont fait de si charmante façon, avec tant de verve, de fantaisie, de finesse aussi, que cette après-midi fut pleinement réussie.

Après un prologue comiquo-pédagogique présenté par un original professeur russe (curieux, cette ressemblance avec Georgette Basset !), un groupe plein d'allant nous présenta l'Escalade en costumes de l'époque mais à la manière de Monsieur de La Fontaine (triste duc de Savoie qui apprend à ses dépens qu'« il ne faut pas vendre la peau de l'ours... » et qui, voyant Genève lui échapper, se lamente : « Adieu, veau, vache... » !).

Cette parodie, amusante mais riche en sages enseignements, fut suivie d'une série de tableaux pleins d'imagination, les uns d'une drôlerie cocasse, les autres joliment évocateurs, et intitulés : à la queue leu leu des Escalades !

Tout d'abord, pour nous rappeler que « les Genevois, lorsqu'ils combattirent l'ennemi en cette nuit mémorable, sans culottes étaient », ces dames dansèrent un ballet d'un effet des plus drôles.

Un trio de « petits vieux », installés sur les marches du musée Rath un soir de mascarade, nous firent bien rire par leurs mines et leurs remarques désopilantes.

L'Escalade... du Cervin, cette fois, nous montra un Whymper maigre et digne, menaçant de faire choir le magnifique Cervin de carton réalisé par M. Forestier.

1900 ! les bals masqués ! Quel joli tableau que celui où nos collègues, ravissantes colombines et pierrots de soie, évoluèrent au rythme d'une valse

Ce fut encore la dernière Escalade de l'U.A.E.E. (celle de 1948), plaisamment évoquée par le ballet des légumes que chacun revit avec grand plaisir. Et c'est sur une note de haute fantaisie que nos collègues enfantines nous donnèrent rendez-vous pour les prochaines Escalades de l'Amicale.

Chaque fois, amies enfantines, nous sommes conquis par la gentillesse de votre accueil et votre bon goût. Merci à toutes celles qui ont animé ces scènes pour nous ; merci de tout le plaisir et l'entrain qu'elles ont apporté à nous distraire !

D. J.

U.I.G. - Messieurs

Les membres de la section sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

le **mercredi 31 janvier 1951**, à 17 heures, Brasserie de l'Univers, rue du Rhône 5.

Ordre d u j o u r :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Mutations et communications du comité.
3. Rapports de la commission de géographie et de la commission du plan d'étude.
4. Examen de la réponse du Département aux thèses votées par le Congrès de Lausanne.
5. Propositions individuelles.

Le Comité.

Insistez un peu, insistez beaucoup !

« Caravelle » et « L'Ecolier Romand » sont des journaux bien faits. Mais un petit nombre d'enfants seulement décident spontanément de s'y abonner. La plupart ont besoin d'être encouragés.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Appel aux collègues dames et messieurs pratiquant les travaux manuels en classe

Pour notre exposition annuelle qui aura lieu en avril, nous aimerions avoir des objets fabriqués en classe par les élèves. Nous prions nos collègues de bien vouloir déposer ces travaux dès maintenant chez le concierge de l'Ecole du Grutli, en indiquant le nom de la classe. Ces objets seront, bien entendu, restitués à leurs propriétaires légitimes après l'exposition. Merci d'avance, chers collègues !

Le Comité.

NEUCHATEL

LISTE DES MEMBRES

Prière aux présidents de section auprès de qui circule la liste des membres en vue de la mise au point qui permettra l'établissement de l'état nominatif exact en 1951, de faire grande diligence pour son renvoi au bulletinier. Cette nouvelle liste doit servir de base au calcul de la cotisation cantonale. Il la faut au plus vite. Et elle a été expédiée à la fin de décembre déjà...

W. G.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR LES ECOLES DE LA CHAUX-DE-FONDS (suite)

En dehors des examens finals d'avril, il n'y aura plus qu'une série d'épreuves en novembre et encore les notes obtenues alors devront être combinées avec les notes prises par le maître au cours de la période de travail correspondante. On procédera de même aussi avec les résultats obtenus aux examens cantonaux de fin d'année.

Courses scolaires. — Les normes maxima ont été abaissées à Fr. 2.— pour le degré inférieur, à Fr. 4.— pour le degré moyen, à Fr. 6.— pour les 6e, 7e et 8e années.

Ecole du Valanvron. — Ce hameau est pourvu d'un bâtiment d'école neuf avec deux classes. L'aménagement moderne constitue un modèle de ce que doit être une école de hameau.

Pédagogie nouvelle. — Quatre collègues, Mlles Y. Barbier et M. Sando, MM. A. Barthoulot et A. Dubois, ont suivi les cours de l'Ecole Freinet et vu le travail de la Coopérative scolaire de cette région.

Mlle Hirsch et les personnes prénommées ont collaboré à la rédaction du rapport de section de la S.P.N. sur le sujet « Ecole publique et école nouvelle » mis à l'étude pour le Congrès de Lausanne. Tous les membres du Corps enseignant ont reçu un exemplaire de ce travail. Et M. Béguin donne ces considérations :

« L'école populaire est en constante évolution. Si on la compare à ce qu'elle était il y a vingt ans seulement, on constate qu'elle est incontestablement plus près de la vie et plus près de l'enfant. Il ne s'agit pas d'opposer l'école publique et l'école nouvelle. C'est à l'école publique de s'inspirer toujours plus des principes, des méthodes et des procédés de l'école nouvelle et cela par une collaboration toujours plus étroite des autorités scolaires et du corps enseignant. »

Congés. — La Commission scolaire a décidé d'accorder dorénavant congé la veille de Noël comme au Locle.

Congé de sport : du 18 au 22 février.

W. G.

POSTES AU CONCOURS

Neuchâtel. — 1 poste d'instituteur, 2 postes d'institutrices.

Le Locle. — 1 poste d'instituteur, 3 postes d'institutrices.

La Chaux-de-Fonds. — 1 poste d'instituteur, 3 postes d'institutrices.

Délai d'inscription : 31 janvier 1951. Adresser les offres de service au président de la Commission scolaire de chacune des localités ci-dessus et aviser le Département de l'Instruction publique.

N.B. — Ces trois villes sont autorisées à ouvrir les concours et dans une proportion minime puisque plusieurs dizaines de postes y devraient être repourvus. Le tour des campagnes ne viendra qu'ensuite. Le recrutement est toujours plus difficile. Si les institutrices deviennent quasi introuvables, les instituteurs se font aussi de plus en plus rares.

W. G.

JURA BERNOIS

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Aujourd'hui se tient à Berne une assemblée extraordinaire des délégués de la Société bernoise des maîtres aux écoles moyennes. On y discutera le projet de loi sur les traitements : différenciation du traitement selon le degré scolaire.

Nous aurons certainement l'occasion d'en dire quelques mots et serions une fois de plus reconnaissant que l'un de nos collègues secondaires veuille bien nous adresser... trois lignes. Merci !

UN PREMIER PAS

Le premier numéro de « Caravelle » de l'année a publié le premier article d'un collègue jurassien : Le Jura a, lui aussi, son équipe de Ligue nationale. Si nous relevons la chose, c'est essentiellement pour demander à nos collègues s'ils l'ont vu... et lu !

C'est un premier pas, encore faible, mais prometteur. Nous savons que d'autres suivront.

C'est l'occasion de rappeler : 1. que tous, chers collègues, vous pouvez collaborer à Caravelle, et, 2. que la campagne en faveur du recrutement des abonnés mérite d'être poursuivie, justement parce que nous pourrions dire à nos élèves : « Voyez, il y a quelque chose du Jura ! » Est-ce utopique ?

SE METTRE AU BLANC

C'est ce qu'ont eu la chance de faire quelques collègues durant deux jours, aux Prés d'Orvin, sous la direction des collègues Bachmann et Fiora, pendant les vacances de Nouvel-An.

Ce fut, paraît-il, un enchantement, de quoi nous mettre l'eau à la bouche pour une autre fois ! Hé ! nombreux seraient ceux qui voudraient bien pouvoir en faire autant, chers collègues organisateurs ! Mais... les circonstances de la vie ne le permettent pas toujours... Persévérez quand même, vous serez quarante l'an prochain ! Reber.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

QUAND NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT

De plus en plus fréquemment des lecteurs de notre journal écrivent soit au rédacteur soit à nos collaborateurs pour les remercier de certains articles qui ont rendu service ou qui ont « exprimé clairement ce que beaucoup pensent tout bas ». Comme il ne m'est pas possible de répondre à chacun de ces correspondants, je voudrais leur dire ici combien nous apprécions leur geste qui nous aide à poursuivre un effort dont nous mesurons mieux, grâce à eux, l'utilité et la portée.

Si, en général, nous ne publions pas ces témoignages d'approbation, nous ferons aujourd'hui une exception en donnant quelques extraits de lettres reçues après l'article de notre collègue B. Beauverd : Administration ou éducation, paru dans l'Éducateur du 20 janvier.

Voici : « Merci et félicitations pour l'article de samedi concernant nos chancres. Il fera du bien à de nombreux collègues qui finissent par croire que le bonheur c'est l'oubli du bonheur. »

« Quand serons-nous un jour une équipe pour nous rencontrer de temps à autre, entreprendre une action solidaire, positive, pour nos écoliers ? »

« On ne peut lâcher un après-midi sa classe, pour aller voir ailleurs ce qui se fait, on est enfermé pour jamais avec soi-même. »

« J'ai particulièrement apprécié ce qui s'adresse au corps inspectoral qui devrait être composé d'animateurs, de conseillers qui nous aident dans notre tâche de tous les jours. Une fois de plus m'est apparue comme nécessaire la collaboration entre maîtres et inspecteurs : possibilité de gérer notre affaire ensemble, paritairement, assis les uns et les autres à la même table. »

Enfin, d'un citoyen qui n'appartient pas au corps enseignant : « En vertu des expériences faites, je ne pense pas que votre article aura l'écho rapide et favorable que l'on pourrait en attendre. Au contraire, je suis d'avis que votre salut ne viendra que de vous-mêmes, pédagogues. »

Inutile d'insister davantage pour montrer l'état d'esprit de nos correspondants. A remarquer encore que des collègues de trois cantons nous ont écrit prouvant ainsi que partout on se préoccupe plus d'administrer que d'éduquer avec le maximum d'efficacité.

A. Chz.

LA CHASSE

Degrés moyen et supérieur

I. Parlons

Y a-t-il longtemps que les hommes chassent ?

Comparaison entre le chasseur préhistorique de Veyrier et le chasseur de nos villages.

Le chasseur préhistorique : la chasse, nécessité vitale, nomadisme — costume de ce chasseur — ses armes (arcs et flèches, harpons, javelots, épieux, lassos, ...) — pièges et trappes — le gibier (mammouths, bisons, chevaux, rennes, cerfs, ...) — utilisation du produit de la chasse (chair, peau, défenses, cornes, bois, ...)

Voir « Au temps des cavernes », brochure No 27 de la Guilde de documentation scolaire de la S.P.R.

Le chasseur moderne : la chasse, un sport — costume de ce chasseur — son chien et sa carabine — gibier à poil et à plume — utilisation des produits de la chasse (chair, fourrure).

Reprenons ces deux chasseurs et confrontons-les au point de vue de leur costume, de leurs armes, du gibier.

Quand voyons-nous des chasseurs ? Pourquoi la chasse n'est-elle pas ouverte toute l'année ? Que fait-on chaque année pour repeupler nos régions en gibier ?

<p>Chasse interdite</p> <hr/> <p>Réserve du faisán</p>
--

Qu'est-ce qu'une réserve ? — Nécessité des réserves — Animaux sauvages qui ont disparu de nos contrées (cerfs, ours, loups, ...)

La chasse est-elle seule responsable de cette disparition ? (diminution des espaces boisés, extension des cultures).

M'est-il possible jeudi prochain d'aller à la chasse ? Non, je n'ai pas de permis.

Pourquoi existe-t-il un permis de chasse ? (limitation du nombre des chasseurs, argent utilisé pour le repeuplement en gibier).

Comment appelle-t-on celui qui chasse sans avoir de permis ou en périodes défendues ? Que fait-il ? (un nom et un verbe).

<p>Chasse interdite</p> <hr/> <p>Propriété privée</p>

Pourquoi est-il interdit de chasser dans les vignes avant la vendange ? (dégâts causés à la récolte par les chasseurs, leurs chiens et les projectiles).

Les motifs qui poussent certains agriculteurs ou maraîchers à interdire leurs champs aux chasseurs sont-ils les mêmes que ceux des vignerons ?

Citons quelques cultures qui souffrent plus particulièrement des allées et venues des chasseurs et de leurs chiens. (Champs de choux-fleurs, de céleris, de fenouils, de betteraves, ...)

II. Exercices

1. Des contraires.

La chasse est ouverte
l'ouverture de la chasse
un chasseur adroit
faire bonne chasse
un carnier plein
être à portée de fusil

La chasse est ... (fermée)
la ... (fermeture) de la chasse
un chasseur .. (maladroit)
rentrer ... (bredouille)
un carnier ... (vide)
être ... (hors de portée)

2. Un tableau.

Exemple :

le laboureur	labourer	le labourage
le chasseur
le tireur
le braconnier

3. Cherchons des noms.

Les animaux sauvages que l'on chasse : le ... (gibier).

La recherche organisée du gibier dans une région déterminée par un grand nombre de chasseurs : une ... (battue).

Les nombreux chiens qui poursuivent un cerf : une ... (meute).

Le sac dans lequel le chasseur met le gibier tué : le ... (carnier) ou la ... (gibecière).

4. Classons les actions suivantes dans l'ordre normal.

Viser le lièvre, lever le lièvre, tirer le lièvre, dépister un lièvre, épauler la carabine.

5. Une famille de mots.

Cherchons des mots de la famille de gibier, (la gibecière, giboyeux) et employons-les dans les phrases suivantes.

Les animaux que l'on chasse forment le ...

Une contrée .. est une contrée où il y a beaucoup de gibier.

Le chasseur met les animaux tués dans un sac appelé carnier ou

6. Cherchons le mot propre qui désigne, chaque fois, le groupe.

Ex. : Une **troupe** de soldats
une ... de chiens de chasse
une ... de cerfs, de sangliers
un ... de canards sauvages
un ... de moutons
un ... d'abeilles
un ... de sardines

7. Complétons les comparaisons suivantes par un nom d'animal.

Ex. : têtue comme un mulet
 peureux comme un ...
 fidèle comme un ...
 rusé comme un ...
 vif comme un ...
 courir comme un ...
 être connu comme le ... blanc

8. Un tableau.

Exemple :

le taureau	la vache	le veau
le chien
le renard
le lièvre
le cerf
le chevreuil
le sanglier
l'ours
le loup
le lion

9. Ils crient. (Corrigez, en rendant à chaque animal son cri naturel).

le chien rugit	le chevreuil grogne
le renard clapit	le lièvre aboie
le cerf hurle	l'ours brame
le lion glapit	le loup rait

10. Cherchons les noms dérivés.

Exemple : hennir, le hennissement	grogner, le ...
aboyer, l' ...	rugir, le ...
glapir, le ...	hurler, le ...
clapir, le ...	
bramer, le ...	

11. La demeure des animaux sauvages.

Le repaire, le gîte, la tanière, la bauge, le terrier.	
le ... du lièvre	le ... du lion
le ... du renard	la ... du sanglier
la ... de l'ours	

III. Des textes

Un braconnier.

Jean Morel était un grand braconnier. En hiver, il passait presque toutes les nuits dehors à l'affût. Il chassait le renard et le blaireau et prenait au collet des lièvres et les oiseaux de passage qui gîtaient dans

les roseaux du bord du Rhône. On le savait dans tout le pays et les gardes se méfiaient. Il fut surpris quelquefois et dut payer de lourdes amendes, mais ces aventures ne lui enlevèrent pas le goût de braconner.

D'après G. Verdène.

Les émotions d'un perdreau rouge.

... L'allée que nous devions traverser était gardée de chaque bout par un chasseur embusqué. D'un côté un grand gaillard à favoris noirs qui faisait sonner toute une ferraille à chacun de ses mouvements, couteau de chasse, cartouchière, boîte à poudre, sans compter de hautes guêtres bouclées jusqu'aux genoux et qui le grandissaient encore ; à l'autre bout un petit vieux, appuyé contre un arbre, fumait tranquillement sa pipe, en clignant des yeux comme s'il voulait dormir. Celui-là ne me faisait pas peur ; mais c'était ce grand là-bas ...

— « Tu n'y entends rien, Rouget », me dit mon camarade en riant ; et sans crainte, les ailes toutes grandes, il s'envola presque dans les jambes du terrible chasseur à favoris.

Et le fait est que le pauvre homme était si empêtré dans tout son attirail de chasse, si occupé à s'admirer du haut en bas, que lorsqu'il épaula son fusil, nous étions déjà hors de portée.

A. Daudet.

La chasse au canard sauvage.

Quelquefois, on tient l'affût dans un tout petit bateau sans quille, étroit, roulant au moindre mouvement. Abrité par les roseaux, le chasseur guette les canards du fond de sa barque que dépassent seulement la visière d'une casquette, le canon du fusil, et la tête du chien flairant le vent. Cet affût-là est trop compliqué pour moi. Aussi, le plus souvent, je vais à l'espère à pied, barbotant en plein marécage, avec d'énormes bottes taillées dans toute la longueur du cuir. Je marche lentement, prudemment, de peur de m'envaser. J'écarte les roseaux pleins d'odeurs saumâtres et de sauts de grenouilles ... Enfin, voici un îlot, un coin de terre sèche où je m'installe.

A. Daudet.

J. D.

CARRÉS DES NOMBRES DE 1 A 9999

Le calcul des carrés est en géométrie aussi fréquent que rébarbatif et je vois souvent mes grands élèves faire la grimace lorsqu'un problème leur commande par exemple de calculer la surface d'un cercle dont le rayon mesure 18 m. 76. C'est pourquoi je leur propose quelques procédés qui simplifient le calcul des carrés.

1. Carrés des nombres entiers de 2 chiffres.

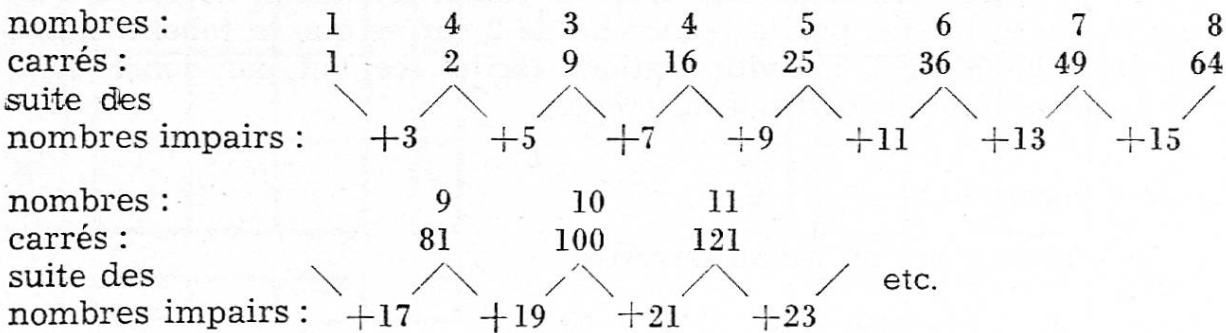
Ils sont donnés par la table ci-après, qu'on aura avantage à coller sur un carton.

Carrés des nombres entiers de 1 à 99

N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.
01	0001	20	0400	40	1600	60	3600	80	6400
02	0004	21	0441	41	1681	61	3721	81	6561
03	0009	22	0484	42	1764	62	3844	82	6724
04	0016	23	0529	43	1849	63	3969	83	6889
05	0025	24	0576	44	1936	64	4096	84	7056
06	0036	25	0625	45	2025	65	4225	85	7225
07	0049	26	0676	46	2116	66	4356	86	7396
08	0064	27	0729	47	2209	67	4489	87	7569
09	0081	28	0784	48	2304	68	4624	88	7744
10	0100	29	0841	49	2401	69	4761	89	7921
11	0121	30	0900	50	2500	70	4900	90	8100
12	0144	31	0961	51	2601	71	5041	91	8281
13	0169	32	1024	52	2704	72	5184	92	8464
14	0196	33	1089	53	2809	73	5329	93	8649
15	0225	34	1156	54	2916	74	5476	94	8836
16	0256	35	1225	55	3025	75	5625	95	9025
17	0289	36	1296	56	3136	76	5776	96	9216
18	0324	37	1369	57	3249	77	5929	97	9409
19	0361	38	1444	58	3364	78	6084	98	9604
		39	1521	59	3481	79	6241	99	9801

N. = nombre C. = carré

Il n'est pas nécessaire, pour établir cette table, de calculer séparément tous les carrés. On peut procéder de la façon suivante :



2. Calcul du carré des nombres de 4 chiffres.

Rappel :

$$(a + b)^2 = a^2 + b^2 + 2 ab$$

Exemple :

proposons-nous de calculer le carré de 5486 en choisissant a = 5400 et b = 86.

$$\begin{array}{rcl}
 a^2 & = & 5400 \times 5400 & = & 29160000 \\
 b^2 & = & 86 \times 86 & = & 7396 \\
 2 ab & = & 5400 \times 86 \times 2 & = & 928800 \\
 \hline
 (a + b)^2 & = & 5486^2 & = & 30096196
 \end{array}$$

Remarques :

le carré de a ($= 5400$) est terminé par 4 zéros.

Le produit $2 ab$ ($= 5400 \times 86 \times 2$) est terminé par 2 zéros.

Calcul simplifié au moyen de la tabelle ci-dessus.

Le carré de 54 est donné par la tabelle, c'est 2916. A la suite de 2916, écrivons le carré de 86, soit 7396. Nous obtenons 29167396 qui représente a^2 plus b^2 . La tranche 7396 vient remplacer les 4 zéros que nous avons plus haut ; elle devra donc toujours se composer de 4 chiffres ; c'est ce qui explique la présence des zéros qui, dans la tabelle, précèdent les carrés des nombres de 1 à 31.

Il reste à calculer oralement ou par écrit $54 \times 86 \times 2 = 9288$. Nous avons supprimé les 2 zéros de 5400 ; il faudra donc pour l'additionner à 29167396 décaler 9288 de 2 rangs sur la gauche.

Disposition pratique

$$\begin{array}{r|l}
 54 & 86 \\
 \hline
 2916 & 7396 \\
 92 & 88.. \\
 \hline
 3009 & 6196
 \end{array}
 \qquad
 \begin{array}{r}
 86 \\
 \times 54 \\
 \hline
 344 \\
 430 \\
 \hline
 4644 \times 2 = 9288
 \end{array}$$

$$5486^2 = 30\ 096\ 196$$

Ce procédé permet de remplacer le calcul fastidieux du carré d'un nombre de 4 chiffres par la recherche de 2 carrés que la tabelle donne immédiatement plus 2 multiplications faciles, ce qui par conséquent, réduit au minimum le risque d'erreurs.

Autres exemples :

calcul du carré du rayon terrestre

$$\begin{array}{r|l}
 63 & 70 \\
 \hline
 3969 & 4900 \\
 88 & 20.. \\
 \hline
 4057 & 6900
 \end{array}
 \qquad
 \begin{array}{r}
 63 \\
 \times 70 \\
 \hline
 4410 \times 2 = 8820
 \end{array}$$

$$(6370 \text{ km.})^2 = 40\ 576\ 900 \text{ km}^2.$$

calcul du carré de 2,617

$$\begin{array}{r|l}
 26 & 17 \\
 \hline
 676 & 0289 \\
 8 & 84.. \\
 \hline
 684 & 8689
 \end{array}
 \qquad
 \begin{array}{r}
 26 \times 17 \\
 182 \\
 442 \times 2 = 884
 \end{array}$$

$$2,617^2 = 6,848689 \text{ (6 décimales au carré)}$$

3. Calcul du carré des nombres de 3 chiffres.

On emploie le même procédé. Exemples :

$$\begin{array}{r|l} 6 & 72 \\ \hline 36 & 5184 \\ 8 & 64.. \\ \hline 45 & 1584 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 72 \\ \times 6 \\ \hline 432 \end{array} \times 2 = 864$$

$$\begin{array}{r} 72 \\ \times 12 \\ \hline 864 \end{array}$$

$$672^2 = 451,584$$

$$\begin{array}{r|l} 7 & 29 \\ \hline 49 & 0841 \\ 4 & 06.. \\ \hline 53 & 1441 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 29 \\ \times 7 \\ \hline 203 \end{array} \times 2 = 406$$

$$\begin{array}{r} 29 \times 14 \\ \hline 116 \\ \hline 406 \end{array}$$

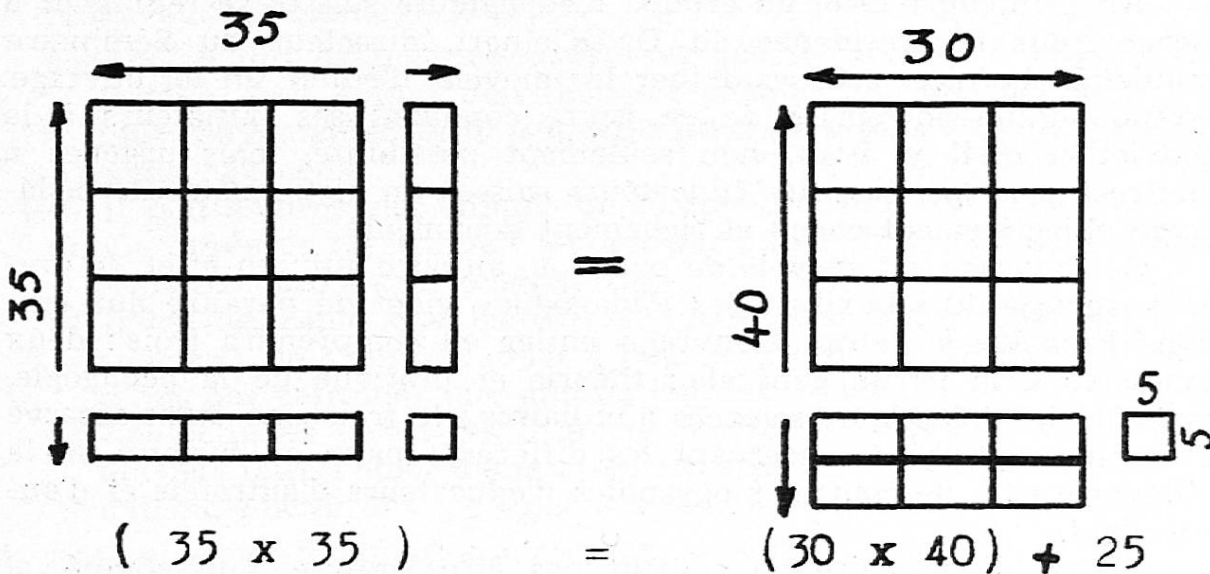
$$72,9^2 = 5314,41$$

4. Règle.

Pour calculer le carré d'un nombre entier de 3 ou 4 chiffres, on partage le nombre en tranches de 2 chiffres à partir de la droite. Sous chaque tranche, on écrit son carré donné par la tablelle (le carré de la 2e tranche a toujours 4 chiffres). On ajoute le double produit de la 1re tranche par la 2e en le décalant de 2 rangs sur la gauche.

5. Calcul simplifié du carré des nombres terminés par 5.

Principe :



Procédé :

- Enlevons 5 à 35, il reste 3 dizaines
- Ajoutons 5 à 35, cela fait 4 dizaines
- $3 \times 4 = 12$ dizaines
- Ajoutons 25 unités, nous obtenons 1225 qui est le carré de 35.

Exemples :

65^2	→	$6 \times 7 = 42$	→	4225
85^2	→	$8 \times 9 = 72$	→	7225
125^2	→	$12 \times 13 = 156$	→	15625
$7,5^2$	→	$7 \times 8 = 56$	→	56,25

Carré d'un nombre de 3 chiffres terminé par 5

Le résultat est donné presque immédiatement par la table. Calculons par exemple le carré de 835. Nous avons à effectuer le produit de 83 par 84. La table nous indique : $83^2 = 6889$. Donc

$$83 \times 84 = 83 + 6889 = 6972.$$

A la suite de ce produit, nous écrivons 25, ce qui donne 697225.

Exemples :

495 ²	→	49 + 2401 = 2450	→	245025
615 ²	→	61 + 3721 = 3782	→	378225
805 ²	→	80 + 6400 = 6480	→	648025
3,75 ²	→	37 + 1369 = 1406	→	14,0625

A. Marguerat.

UN DICTIONNAIRE SUISSE DE PEDAGOGIE

Lexikon der Pädagogik. 3 vol. A. Francke et Cie, Bern. Prix de souscription à l'ouvrage complet Fr. 125.— (le 1er volume Fr. 47.50).

Depuis longtemps s'est fait sentir, en Suisse, le besoin d'un dictionnaire de pédagogie donnant aux éducateurs dans les divers domaines de la pédagogie et de psychologie (méthodologie, organisation scolaire, hygiène, etc.), les informations les plus actuelles et les plus objectives.

Au printemps 1946, un groupe d'éducateurs suisses se réunissait à Berne, sous la présidence du Dr Kleinert, directeur du Séminaire municipal bernois, pour examiner les moyens d'éditer un tel ouvrage. L'étude d'une entreprise de ce genre conduisit ses initiateurs à la conviction qu'il y avait, non seulement possibilité, mais urgence à mettre à la disposition des éducateurs suisses un dictionnaire de pédagogie objectivement conçu et richement documenté.

Cet ouvrage est en voie de parution, aujourd'hui ; en effet, le premier volume du « Lexikon der Pädagogik » vient de paraître aux éditions Francke, à Berne. L'ouvrage entier en comprendra trois : deux consacrés à la partie générale : théorie et pratique de la pédagogie, psychologie, didactique, sciences auxiliaires ; le troisième étant réservé à des monographies concernant les différents pays, à l'histoire de la pédagogie et à de courtes biographies d'éducateurs d'autrefois et d'aujourd'hui.

Un tel dictionnaire ne pouvait pas être l'œuvre d'un comité, si étendu soit-il. Aussi bien les auteurs principaux ont-ils fait appel à plusieurs centaines de collaborateurs suisses et étrangers choisis chacun pour sa compétence particulière, dans un domaine déterminé. Le « Lexikon der Pädagogik » se distingue de ses prédécesseurs parce qu'il sera le fruit d'une effective collaboration internationale, dans le sens de la plus grande objectivité. En particulier, fidèles à la tradition de confraternité et de tolérance de notre pays, les auteurs ont tenu, pour tous les articles posant un problème d'orientation spirituelle, à exposer parallèlement le point de vue catholique et le point de vue protestant.

L'ouvrage est actuellement mis en souscription et nous souhaitons que de nombreux instituteurs de langue française acquièrent cette œuvre qui leur apportera sur tous les problèmes de leur profession les éléments d'un enrichissement considérable.

Les membres du comité de rédaction sont : M. Heinrich Kleinert, directeur de Séminaire ; Mlle Hélène Stucki, professeur de Séminaire ; M. Carl Gunther, directeur de Séminaire ; M. Paul Schmid, directeur d'école ; M. Willi Schohaus, directeur de Séminaire ; M. Martin Simmen, rédacteur de la « Schweizerische Lehrerzeitung » ; M. Hans Stettbacher, directeur du Pestalozzianum ; M. Robert Dottrens. Secrétaires de rédaction : M. Marcel Muller, M. Peter Waldner.

R. D.

Pour la santé de nos enfants

LES MÉDECINS SCOLAIRES SUISSES NOUS DISENT...

La Commission des médecins scolaires suisses a été appelée à se pencher sur le problème du surmenage scolaire. Elle s'est livrée à une étude de la question, après avoir reçu l'écho de nombreuses plaintes. Ces travaux ont été résumés en un certain nombre de thèses parmi lesquelles nous relevons :

1. L'esprit de notre époque exerce sur nos enfants, dès leur plus jeune âge, une influence défavorable.
2. Il faut que la journée de l'enfant comprenne un juste équilibre entre le travail, la détente et le repos.
 - a) A côté des exigences scolaires et des services qu'il rend à sa famille, tout enfant doit disposer chaque jour de loisirs. Il ne faut pas manquer de lui suggérer diverses façons de les employer judicieusement.
 - b) Il faut assurer aux enfants un sommeil suffisant et régulier.
 - c) La durée de ce sommeil ne doit pas être réduite par les devoirs scolaires ou d'autres occupations.
 - d) Il est désirable que les classes (celles des degrés supérieurs y compris) ne s'ouvrent qu'à 8 heures. Cette mesure ne doit toutefois pas entraîner une diminution des loisirs.
 - e) Les activités lucratives exercées par les enfants hors de l'école, doivent faire l'objet d'une attention spéciale. Il serait recommandable d'édicter des règlements à ce sujet.
3. Les exigences imposées aux enfants doivent être, dans la mesure du possible, adaptées à leur âge, à leur développement et à leurs capacités.
 - a) Il serait bon d'exercer un contrôle des programmes, pour les limiter à l'essentiel. Une entente intercantonale pourrait réaliser une relative unité entre les buts poursuivis par l'enseignement à ses divers degrés.
4.
 - b) L'effectif des classes doit être réduit le plus possible.
 - d) Une réglementation officielle (intercantonale) devrait fixer quelles sont les connaissances scolaires requises par les divers milieux professionnels lors de l'entrée en apprentissage.

- e) Etant donné qu'outre la méconnaissance des dons de l'enfant, d'autres conflits d'ordre psychique peuvent exercer une influence néfaste sur son travail scolaire, il faut encourager la création et le développement de centres médico-pédagogiques, ainsi que la formation de classes spéciales, où l'enseignement soit fondé sur les principes pédagogiques relatifs à l'enfance déficiente.

(Revue suisse d'hygiène.)

Tiré de l'« Employé », numéro d'octobre 1950

Occasion **APPAREIL A PROJECTION** à vendre

« Superbabystat » 225 v. (avec transformateur) pour films et plaques. Fr. 140.-, ainsi que quelques films, selon entente. S'adresser: La Belle Etoile, case-ville 1742, Lausanne, tél. 26.14.68.

Doublez

l'usage de vos vêtements

Un vêtement que vous nous confiez pour le nettoyage ou la teinture est un vêtement qui vous rendra à nouveau les services d'un vêtement neuf

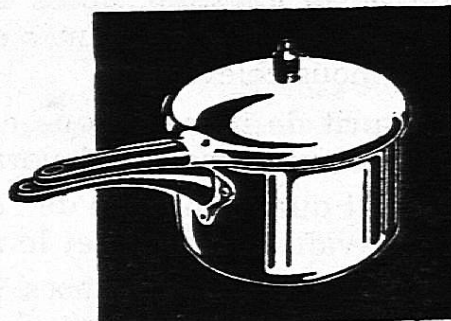
Service rapide et soigné!

Prix avantageux!

**Teintureries Morat
Lyonnaise Réunies S.A.**

PULLY

AVENUE GÉNÉRAL GUISAN 85



DUROMATIC votre marmite

J. Schmid, ferronnerie, **Bienne**



La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

Ecole Suisse de céramique

CHAVANNES-RENENS (VD)

Apprentissage: 3 ans. Certificat fédéral.

3 sections }
Tournage
Moulage-Modelage
Peinture

Renseignements et programme auprès de la direction. Téléphone 24 92 14.
Délai d'inscription: 20 février 1951. Début de l'année scolaire: mi-avril 1951.



Lausanne
Rue
Haldimand 18

CHAUSSURES
AUX DOCKS



Votre fleuriste

VOTRE FLEURISTE

Lausanne

PETIT-CHÊNE 30

Tél. 23.74.19

Fournisseur officiel de la palme S. P. V.

Un vêtement...

H. BERGER S.A.

LAUSANNE
Haldimand 1

... habille bien

FABRIQUE DE DRAPS ET VÊTEMENTS H. BERGER S.A., Eclépens



MACK Papetier du Dôme

est installé définitivement

1, RUE ENNING

LAUSANNE

TÉL. 22.06.55

LOCATION-FILMS

Ciné 8 m/m - 16 m/m - 9,5 m/m

EDUCATIFS - RÉCRÉATIFS - DOCUMENTAIRES - COMIQUES

tarif très bas avec notre carte de loueur. Demandez conditions, catalogues
contre 50 cts en timbre poste (indiquer format s. v. p.)

à **METEO-Films - Lausanne - cour 105**. Sur demande M. Duruz vous rendra
visite, pour vous documenter. Vente de projecteurs. Location. Film fixe, etc.

Demandez notre modèle EDOUARD

*En rindbox brun, épaisse semelle crêpe
une chaussure d'enfants très robuste*

27/29	30/35	36/39
21.80	24.80	28.80

CHAUSSURES
A L'ÉTOILE
VEVEY
ED. NICOLE S.A.



Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec
garantie

E. KRAEGE

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C. F. F.
LAUSANNE Tél. 22 17 15

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue
recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la
Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville
(carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration
soignée - Menus choisis et variés. Tél. 22 50 39.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg
du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide -
Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

MONTREUX, 3 février 1951

LXXXVII^e année — N° 5

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie **Corbaz S.A.**, Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

UNE ANTHOLOGIE DU TRAVAIL

JAMES SCHWAR

Au seuil de la vie active

Un vol. de 176 pages, 16 × 22,5, avec 21 illustrations, relié Fr. 4.50

Les élèves qui arrivent au terme de leur temps d'école sont déjà préoccupés de leur future activité. Ils embrasseront des professions diverses, qui ont toutes leur utilité et leur noblesse. Il importe que les maîtres les y préparent dans une certaine mesure, et c'est la raison de ce nouvel ouvrage, qui contient un choix de lectures consacrées aux diverses activités humaines. Ces pages, de caractère nettement littéraire et signées de bons écrivains français et romands des 19e et 20e siècles, ont pour but de faire mieux connaître les métiers, ceux qui les exercent et le milieu dans lequel ils œuvrent. Certains morceaux ont la valeur d'une évocation purement poétique, d'autres ont une tendance plus morale et quelques-uns fournissent une description précise des techniques et de l'outillage ; tous cherchent à inspirer l'amour du travail, tout en cultivant l'esprit et en affinant le goût. Ils ont été groupés par catégories de métiers. L'illustration comprend une vingtaine de photographies, images suggestives de l'homme au labeur sous ses multiples aspects.

NOUVELLE ÉDITION

SCHIESS ED.

Comptabilité double **Cours théorique et pratique**

Un vol. de 148 pages, 18 × 24,5, avec 29 planches en couleurs et 286 exercices, broché Fr. 6.50

Quatrième édition, de format réduit, revue et modifiée, de cet ouvrage qui expose le fonctionnement de la comptabilité par une méthode claire et intuitive et au moyen de tableaux d'une remarquable présentation graphique.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH

FILMS CINÉ EDUCATIF

16 mm

Attention !

Grande vente de films de mathématiques « Nicolet ». 28 films 16 mm.
Demandez liste à **METEO-Films - Lausanne - Cour 105.**

Semaine de propagande du 3 au 10 février 1951.

Prix du film Fr. 46.— au lieu de Fr. 50.—.

Uniquement pendant cette semaine le No 43 350 à Fr. 75.—.

Commandez tout de suite les 5 films, suivant extrait du catalogue, de haute valeur pédagogique :

No 16 450 Par trois points passe toujours un cercle seul.

No 16 800 Théorème d'Eudoxe.

No 42 054 Lieu où l'on voit deux cercles sous des angles égaux.

No 42 027 Lieu où l'on voit un segment de droite sous un angle constant.

No 43 350 Les mathématiques dans la nature et dans l'activité humaine Fr. 75.— le film (60 mètres).

Commandez à METEO-Films - Lausanne - Cour 105.

FILM FIXE

Edition spéciale METEO-Films

Une très belle collection de film fixe va sortir de nos laboratoires dans le courant de février.

Sujets pour l'enseignement: Les cantons suisses - Les coutumes - Les châteaux - Les villes - L'industrie - La vie des champs, etc. - Sciences - Les animaux - Les plantes etc. - Mathématiques - Les belles histoires, etc.
Demandez listes et conditions à **METEO-Films - Lausanne - Cour 105.**

LOCATION-FILMS

Ciné 8 mm - 16 mm - 9,5 mm

EDUCATIFS - RÉCRÉATIFS - DOCUMENTAIRES - COMIQUES

Tarif très bas avec notre carte de loueur.

Demandez conditions, catalogues contre 50 cts en timbre poste (indiquer format, s. v. p.) à **METEO-Films - Lausanne - Cour 105.**

Sur demande M. Duruz vous rendra visite, pour vous documenter.

Vente de projecteurs. Location. Film fixe, etc.

Collège Scientifique Cantonal

EXAMENS D'ADMISSION

Le Collège scientifique cantonal donne à ses élèves une culture générale fondée sur l'étude des langues vivantes, des mathématiques et des sciences. Son programme est réparti sur cinq classes d'une année chacune (classes V à I). Il décerne le **certificat d'études secondaires**, qui permet de poursuivre les études supérieures (Gymnase, Ecole Polytechnique, Université, Polytechnicum). Une **section technique et moderne** groupe les élèves des trois classes supérieures qui se destinent spécialement aux écoles d'arts et métiers, aux technicums, aux carrières commerciales et administratives.

Début de l'année scolaire 1951-1952: lundi 16 avril 1951, à 14 heures.

Examens d'admission en Ve classe et dans les quatre classes supérieures: **les 27 et 28 mars 1951, à 8 heures.**

Age minimum pour l'admission en Ve: 11 ans dans l'année. Un an de plus pour chacune des classes suivantes.

Inscriptions du 1^{er} février au 17 mars.

Présenter acte de naissance ou livret de famille, livret scolaire, certificats de vaccination contre la variole et la diphtérie.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, 24 rue Mercerie, Lausanne, tél. 22.43.23.

N. B. L'Etat accorde des dispenses d'écologie et des bourses d'études à des élèves méritants, de condition modeste. La commune de Lausanne peut accorder, de son côté, des subsides et des bourses d'études à des élèves méritants, de condition modeste, dont les parents sont domiciliés à Lausanne.

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce
Raccordement à toutes les classes. **Bachots, Matu., Polytechnicum.** Enseignements par petites classes. Dir. Prof. J. M. Jomini.